Municipalité de Val-des-Lacs

349 chemin Val-des-Lacs
Val-des-Lacs (Québec), J0T 2P0
Tél. : 819-326-5624 Courriel : info@val-des-lacs.ca

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
DM-2026-08 – 52 chemin Marie-Rose

Il y aura une séance régulière du conseil le 21 septembre 2026 à 18h00 au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

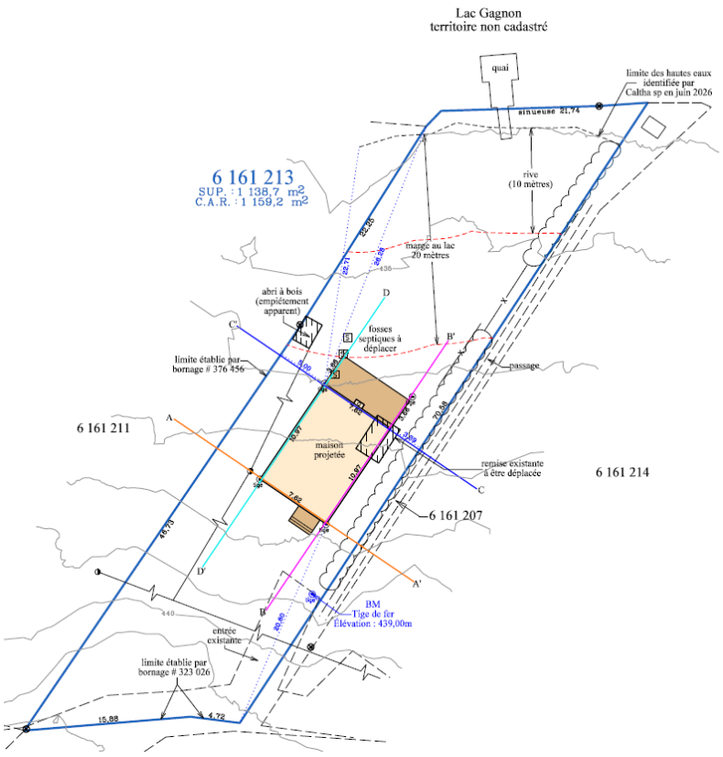

Nature de la demande et effet sur la propriété de VIGLIOTTI TOMMY

La demande a pour objet de déroger aux normes d'implantation du règlement de zonage 367-02 pour autoriser l'implantation d'un bâtiment à 3,39 m de la ligne de lot latérale droite plutôt que 5 m et une largeur du bâtiment principal de 7,62m à la place de 8m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande. Pour toute question n'hésitez-pas à contacter le service d'urbanisme par courriel à urbanisme@val-des-lacs.ca

Donné à Val-des-Lacs, ce 3e jour du mois de septembre 2026.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Caroline Champoux, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 3 septembre 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 3 septembre 2026.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière